

Conseil Municipal de Dampniat

PROCES VERBAL

Nombre de Conseillers

En exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an deux mil vingt cinq et le cinq du mois de février, à dix-huit heures trente le conseil municipal de la commune de DAMPNIAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent GALLAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2025

Présents : MRS, MMES, Laurent GALLAND, Richard GODART, Alain SOLEILHAVOUP, Evelyne RAYNAL, Pierre BEYNET, Arnaud AGU, Jean-Pierre BARRET, Eric DELORME, Philippe DUGAST, Aurélie GRAISSAGUEL, Bernard MARGERIT, Patrice MARTY, Aurélie POIRIER, Etienne VIALLE, David VIEILLECAZES
Secrétaire de séance : Aurélie POIRIER

Le conseil municipal s'est réuni le **5 février 2025 à 18h30**, en son lieu habituel et sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 octobre 2024

Délibérations :

- 2025 - 01 : Renouvellement temps partiel 2025,
- 2025 - 02 : Frais de scolarité de Malemort 2023/2024
pour 8 enfants en maternelle et 2.5 enfants en primaire montant de 13 854.33 €
- 2025 - 03 : Travaux de mise à niveau des affleurants sur les réseaux d'opérations de voirie,
- 2025 - 04 : Reliure des registres des délibérations 2016 à 2023 : l'offre de la reliure du Limousin a été retenue pour un montant de 403.54 € TTC.
- 2025 - 05 : Achat tracteur tondeuse, choix de l'entreprise : l'offre de Menue Culture a été retenue pour un montant de 9 803.60 € TTC avec reprise de l'ancien
- 2025 - 06 : Modification convention ADS afin d'intégrer l'instruction des autorisations préalables
- 2025 - 07 : Renouvellement contrat location matériel informatique : a été retenue A MEDIA SOLUTIONS pour une durée de 3 ans de janvier 2025 à décembre 2027 soit 247 € HT par mois de location et maintenance des ordinateurs mairie école.
- 2025 - 08 : Achat défibrillateur : Schiller France a été retenue d'un montant de 2 699.40 € TTC pour renouvellement défibrillateur salle des fêtes et installation d'un nouvel appareil au stade. Pour cette opération nous sollicitons une subvention DETR de 40% et 500 € de Groupama
- 2025 - 09 : Révision loyers Presbytère 2025 au 1^{er} janvier 2025 le taux applicable actualisé est de 3.26 %
- 2025 - 10 : Programme local de l'habitat de l'agglomération de Brive
- 2025 - 11 : Exonération taxe foncière sur production biologique
- 2025 - 12 : Espaces publics sécurisation voirie 2025 - Amende de police pour catastrophe naturelle 2025 – aide du conseil départemental de 35% amende de police, aide du conseil départemental sécurisation voirie 25% et DETR 30%
- 2025 - 13 : Travaux voirie 2025 – demande de subvention DETR et Conseil Départemental – aide DETR 35%, aide conseil départemental 10 000€, FST 16 160 €
- 2025 – 14 : Création poste rédacteur principal 2^{ème} classe – reportée
- 2025 – 15 : Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
- 2025 – 16 : Participation aux dépenses de la FDEE19 – Participation 2025 d'un montant de 2103 €
- 2025 – 17 : Renouvellement de la CCID – liste identique à 2020.
- 2025 – 18 : Nouveau site internet Mairie de Dampniat – Intramuros a été retenue pour un montant de 360 € TTC/an
- 2025 – 19 : Protection sociale complémentaire – participation obligatoire montant retenu : 15h/mois brut par agent.
- 2025 – 20 : Opération promotionnelle lotissement – réduction de 25% pour un an
- 2025 – 21 : Demande au Conseil Départemental redéploiement subvention 2025 pour financer la catastrophe naturelle du 17 octobre 2024 reconnue et publiée au journal officiel le 31 octobre 2024 sur nouvelle opération "espaces publics sécurisation voirie 2025"

Informations :

- Licence IV

Séance levée à 21h35